



Ernest Obama, responsable du département communication de la Fécafoot, vient de faire la lumière sur les supposés détournements des primes des Lions Indomptables après leur qualification pour le mondial 2022

Un document confidentiel signé de l'Agent comptable de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) adressé à Monsieur le Ministre des Sports et de l'Education physique, a été divulgué sur la toile par des personnes qui manœuvrent dans l'ombre pour créer un climat délétère au sein des Lions indomptables. A travers un communiqué signé du secrétaire général par intérim de la Fédération, Monsieur Blaise DJOUNANG, l'instance faîtière du football camerounais a exprimé sa consternation face à cette pratique irresponsable et renouvelle son appel au respect des procédures et usages en vigueur dans notre tradition administrative. Elle rappelle également son attachement à la transparence et aux règles de bonne gouvernance qui n'excluent pas le respect de la confidentialité de la correspondance administrative.

La Fecafoot tient à préciser que les primes des Lions indomptables, toutes catégories confondues, sont gérées par l'agent comptable nommé à la Fédération sur décision du Ministre des Finances. Il faut souligner avec force que, depuis l'arrivée du nouvel exécutif, les primes des joueurs et encadreurs sont directement virés dans les comptes des bénéficiaires. Qu'il soit bien clair que cet argent public ne transite pas dans les comptes de la Fédération. Selon la procédure en vigueur, le coordonnateur des équipes nationales de football du Cameroun est

chargé de mettre à la disposition de l'agence comptable la liste des personnes bénéficiaires assortie de leurs coordonnées bancaires.

Cette nouvelle procédure, issue du train de réforme impulsées par Samuel Eto'o, exclut toute possibilité de détournement ainsi que toute autre infraction voisine liée à la manipulation de l'argent public.

Dès lors, ceux des commentateurs qui insinuent que des fonds publics auraient été détournés se rendent coupable d'une atteinte à l'honorabilité des responsables de la Fecafoot. Ce faisant, ces personnes s'exposent à des poursuites judiciaires au cours desquelles elles devront apporter la preuve de leurs allégations, faute de quoi elles feront face à la rigueur de la loi pénale.

C'est l'occasion d'appeler les uns et les autres à plus de responsabilité et de réserve dans les débats concernant notre centre d'intérêt commun : le football et sa gouvernance.
